

Commune de Saint-Pierre



4341 habitants
Intercommunalité : Communauté
d'Agglomération du Pays Nord Martinique
Département : Martinique
Région : Martinique
Surface du territoire : 3870 ha (commune)
/ 54 790 ha (communauté
d'agglomération)

Gouvernance du projet

Elu référent : Mario MARQUET, adjoint à l'aménagement et à l'urbanisme
Chef de projet : Mathieu LERANDY (mathieu.lerandy@gmail.com)

Le projet

Une synergie s'est développée entre la commune, l'EPCI (CAP Nord Martinique), la Région (Grand Saint-Pierre) et l'État sur le développement du centre-bourg par la redynamisation culturelle. Cette stratégie passe par de l'animation (festivals, concerts dans les ruines, concert, manifestations en lien avec l'histoire, etc.) et des interventions urbaines (rénovations de monuments historiques, remise au jour d'équipements, rues, places et la création de nouveaux lieux tels que musée et centre d'interprétation). La mise en place d'une OPAH, si elle répond à des objectifs propres (lutte contre l'indignité, la précarité énergétique et la perte d'autonomie), contribue à cette stratégie par la prise en compte des enjeux architecturaux et patrimoniaux sur du bâti « non remarquable » mais qui participe à l'ambiance urbaine.

Afin de compléter cette intervention et aussi de valoriser l'augmentation de la fréquentation touristique attendue, le recrutement d'un chargé de mission sur l'économie a été réalisé. Sur ce sujet, une stratégie de revitalisation économique sera élaborée à court terme, prévoyant aménagements urbains mais également structuration des professionnels, plan de formation et de reprises d'activités.

A terme, les attendus sont donc une amélioration de la qualité de vie des habitants par une valorisation urbaine du bourg, dans ses aménagements, services, commerces, logements et son fonctionnement. Cette amélioration ne pourra se faire sans un développement économique du bourg, par le tourisme mais aussi par une attractivité commerciale à une échelle plus large.